

Métiers de l'immobilier : développement et gestion de patrimoine immobilier

Mention : Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier [LP]

Infos pratiques

- > **Composante** : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > **Ouvert en alternance** : Oui
- > **Formation accessible en** : Formation continue (contrat de professionnalisation), Formation en apprentissage, Formation initiale, Formation continue
- > **Durée moyenne de la formation** :
LP Métiers de l'immobilier : développement et gestion de patrimoine immobilier : 1068 h

Présentation

Présentation

OFFRE EN COURS DE CONSTRUCTION

Les métiers de l'immobilier exigent des compétences techniques, juridiques, financières et commerciales. Pour ces raisons, l'exercice de nombre d'entre eux nécessite l'obtention d'une carte professionnelle qui impose d'être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 dans lequel sont dispensés des enseignements en droit, en économie ou en gestion. La licence professionnelle "métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier" permet à son titulaire de demander les cartes professionnelles :

- Transactions sur immeuble et fonds de commerce,
- Gestion immobilière,
- Syndic de copropriété.

Mais cette licence répond aussi à une autre exigence, celle d'une adaptabilité rapide des professionnels de l'immobilier aux évolutions en cours. Celles-ci affectent tant les produits et services à offrir que les pratiques professionnelles : nouveaux modes d'habitat, nouvelles

conditions de travail, nouvelles exigences techniques pour réduire les émissions de CO², digitalisation, etc.

Pour répondre à ces exigences, la Licence professionnelle "Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier" :

- combine savoirs, savoir-faire, et savoirs être pour les rendre pertinents et mobilisables dans des pratiques contextualisées propres au secteur de l'immobilier ;
- Intègre les mutations du secteur dans de nouveaux enseignements et de nouvelles activités pédagogiques.

Objectifs

L'objectif de la formation est de former des professionnels de l'immobilier, techniciens supérieurs ou cadres selon les structures qu'ils intègrent après l'obtention de leur diplôme dont le profil se caractérise par :

Une très bonne compréhension du fonctionnement de l'ensemble du secteur compte-tenu des interactions qui existent :

- Entre l'immobilier et d'autres secteurs ou activités qui lui sont liés (aménagement, urbanisme, développement durable, finance, ...),
- au sein de l'immobilier, entre les différents segments (résidentiel, tertiaire, commercial, logistique, ...) ou entre les différentes activités (construction, rénovation, promotion, transactions sur biens existants, administration de biens, gestion du bâti, ...).

Une très bonne compréhension des enjeux économiques et sociaux dans lesquels est pris l'immobilier,

Une très haute technicité dans les métiers visés pour être immédiatement employable à l'issue de la formation,

Une technicité suffisante dans les autres métiers de l'immobilier pour faciliter la mobilité professionnelle,

Une culture suffisante et une méthodologie qui autorisent :

- une adaptabilité aux exigences dues aux évolutions socio-économiques et techniques,
- et après une expérience professionnelle, une reprise d'études ou une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir un diplôme de niveau supérieur.

Les + de la formation

La licence couvre la plupart des métiers de l'immobilier, ce qui permet à son titulaire une mobilité professionnelle plus grande entre les différents métiers,

La licence offre des débouchés :

- dans tous les segments de l'immobilier : résidentiel, de bureaux, commercial, ...
- et dans des entreprises de toutes tailles et de toutes natures : TPE (agences immobilières ou cabinets d'administration de biens traditionnels) , organismes d'HLM, sociétés de placement immobilier, entreprises de promotion, de transaction, de conseil, etc. de taille nationale, voire internationale.

Organisation

La formation est organisée de sorte à accueillir tous les publics : étudiants en formation initiales, apprentis, salariés en contrat de professionnalisation, professionnels relevant des différents dispositifs de la formation continue.

Aussi est-elle dispensée sur une année de septembre à septembre selon une alternance de périodes de formation à l'université et de périodes de formation en milieu professionnel.

Chaque promotion accueille au maximum 25 apprenants.

Les enseignements sont assurés :

- à 60 % par des professionnels de l'immobilier
- à 40 % par des universitaires.

Stage ou alternance

Ouvert en alternance

> **Type de contrat:** Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation

- Les trois premiers mois : deux semaines en formation à l'université et deux semaines de formation en milieu professionnel
- Les mois suivants : une semaine en formation à l'université et trois semaines de formation en milieu professionnel

Stages

> **Stage:** Obligatoire (Six mois)

Le stage en entreprise doit être organisé selon le rythme de l'alternance soit :

- Les trois premiers mois : deux semaines en formation à l'université et deux semaines de formation en milieu professionnel
- Les mois suivants : une semaine en formation à l'université et trois semaines de formation en milieu professionnel

Il est comptabilisé comme suit :

- 7 heures consécutives en milieu professionnel équivalent à une journée de stage
- 22 jours (consécutifs ou non) en milieu professionnel équivalent à un mois de stage

Admission

Conditions d'admission

Peuvent candidater à préparer la licence professionnelle "Métiers de l'Immobilier : gestion et développement du patrimoine immobilier" :

- Les personnes ayant acquis au moins 120 ECTS d'une licence d'économie et gestion, d'AES, de droit, de sociologie, d'aménagement et urbanisme ;
- Les personnes ayant acquis au moins 120 ECTS en CPGE ;
- Les titulaires d'un DUT gestion administrative et commerciale des organisations, gestion des entreprises et administration option gestion comptable et financière ou gestion et management des organisations, carrières juridiques, génie civil construction durable ;
- Les titulaires d'un BTS professions immobilières, notariat, économie de la construction

- Les personnes pouvant bénéficier de par leur formation antérieure ou leur expérience professionnelle d'une validation des acquis académiques (VAA) ou d'une validation des acquis des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP)

Et après

Poursuite d'études

La licence professionnelle "métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier" est conçue pour permettre une insertion professionnelle et non pour une poursuite d'études immédiate en master y compris en master "immobilier".

En revanche elle est conçue pour permettre, après quelques années d'expérience professionnelle, une reprise d'études en master.

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle à l'issue de la formation est grandement facilitée par son organisation en alternance qui autorise une expérience relativement longue et donc relativement riche en milieu professionnel.

Elle est également favorisée par les relations étroites qu'entretient la formation avec les milieux professionnels

A titre principal, la licence professionnelle prépare aux métiers :

- du property management,
- de l'investissement mangement,
- du conseil,

Et à titre secondaire,aux métiers

- de la transaction immobilière,
- de la promotion immobilière,
- du facility management.

Fiches métiers ROME

- > C1501: Gérance immobilière
- > C1504: Transaction immobilière
- > C1503: Management de projet immobilier

Contact(s)

> Bruno Lefebvre

Responsable pédagogique
brunolef@parisnanterre.fr

Autres contacts

Secrétariat pédagogique : Nicolas Buge

Programme

LP Métiers de l'immobilier : développement et gestion de patrimoine immobilier

Semestre 5	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Acquérir la maîtrise d'un domaine	UE					25,5
UE L'entreprise immobilière	UE					9
Ethique, règles de conduite et pratiques professionnelles	EC					1,5
Fiscalité de l'entreprise, comptabilité, analyse financière	EC					3
Stratégie commerciale, marketing opérationnel yc digital	EC					3
La relation de clientèle	EC					1,5
UE Aspects économiques, financiers et fiscaux de l'immobilier	UE					4,5
Economie immobilière	EC					1,5
Finance immobilière	EC					1,5
Fiscalité immobilière	EC					1,5
UE Aspects juridiques de l'immobilier	UE					6
Droit de l'urbanisme et de la construction	EC					1,5
Droit des transactions	EC					1,5
Droit de la copropriété et des baux	EC					3
UE Développement durable, urbanisme, architecture, construction	UE					6
Développement durable	EC					1,5
Urbanisme et architecture	EC					3
Pathologie du bâtiment, normes et diagnostics	EC					1,5
UE Acquérir des compétences transversales	UE					4,5
UE Communication et négociation	UE					4,5
Communication écrite et orale	EC					3
Anglais	EC					1,5
Mener un projet tuteuré	UE					
Se former en milieu professionnel	UE					
Semestre 6	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Acquérir la maîtrise d'un domaine	UE					7,5
UE Gestion et valorisation des actifs immobiliers	UE					7,5
Evaluation des actifs immobiliers	EC					1,5
Gestion administrative et financière des actifs immobiliers	EC					3
Gestion de l'entretien et de la maintenance	EC					1,5
Optimisation patrimoniale et conseil stratégique	EC					1,5
UE Acquérir des compétences transversales	UE					
UE Mener un projet tuteuré	UE					6
UE Elaboration du business-plan d'une entreprise immobilière	UE					6
Elaboration du business-plan d'une entreprise immobilière 2	EC					6
UE Se former en milieu professionnel	UE					16,5
UE Expérience en entreprise et mémoire	UE					16,5
Expérience en entreprise	EC					10,5
Mémoire de recherche professionnel	EC					6